



Pau, le 22 juillet 2019



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Pyrénées-Atlantiques

Chef de division :
Nadia EL ALAOU

Affaire suivie par :
Leonor LATEULERE
Carlos DE CASTRO AMARAL

Téléphone
05 59 82 22 00
Télécopie
05 59 27 25 80

Courriel
gestion-
administrative.aesh64@ac-
bordeaux.fr

DSDEN
2, place d'Espagne
64038 Pau Cedex

Objet : Remboursement partiel des titres de transport entre le lieu de résidence habituel et le lieu de travail

Pour que l'abonnement soit pris en charge partiellement par l'administration, l'agent doit transmettre par courrier au service départemental école inclusive :

- 1) Une **demande de prise en charge partielle** du prix du titre d'abonnement correspondant aux déplacements effectués entre sa résidence habituelle et son lieu de travail.
En cas de souscriptions à plusieurs abonnements de transport nécessaires au trajet « domicile-travail », remplir un formulaire pour chacun.
- 2) L'original ou la copie lisible du **titre de transport nominatif**, ou, si l'abonnement de transport est chargé sur un support magnétique, la copie lisible **recto verso** de la carte à puce nominative délivrée par le transporteur.
- 3) L'original ou la copie de **la facture ou de tous justificatifs de paiement** du titre de transport (*exemple : échéancier de prélèvement annuel*).